

# Évolution des méthodes de dressage du cheval

## ÉTAT DES RECHERCHES MODERNES

### *Méthodes ou Manières ?*

*J'accepte bien volontiers d'offrir à l'École nationale d'équitation ce texte écrit voici bientôt vingt ans à la demande du service des Haras.*

*Depuis lors, l'observation des cavaliers, une pratique régulière de l'équitation générale, des réflexions et discussions aussi, ont renforcé une conviction que je partage avec mon ami et ancien à Saint-Cyr, Jean-Claude Racinet. Il écrit :*

*" Selon le général L'hotte qui en a donné une définition immortelle, la légèreté constitue " le critérium du juste emploi des forces ".*

*Dans ce sens, la légèreté est à rapprocher de la " mesure " qui était l'idéal et la règle de vie de " l'honnête homme " du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Et qui est la marque de la civilisation française.*

*Il n'y a que deux équitations possibles<sup>\*</sup> : pour la première, la tension des rênes (d'Aure) ou le poids dans les rênes (Steinbrecht) est le critérium de l'impulsion du cheval. Pour la deuxième (Baucher, L'hotte) la légèreté est le critérium du juste emploi des forces, partant, de l'impulsion vraie. Ces deux équitations que je tente de présenter et d'analyser dans mon livre " L'Équitation de légèreté ".*

*Je définis la légèreté comme l'absence de résistance de force ou de poids aux actions de main du cavalier, et l'absence de résistance d'inertie aux actions de ses jambes. L'outil de cette légèreté est la flexion de mâchoire. Cet outil est tellement efficace que la cession de la mâchoire s'identifie à l'idée de légèreté. Il ne s'agit pas d'une position de principe intellectuelle, il s'agit d'un fait qu'on prouve à cheval.*

*Le mérite de Baucher est d'avoir creusé la question mais les maîtres baroques en avaient déjà une notion très nette ".*

*D'où mon adhésion, à un bauchérisme mesuré, greffée sur la tradition classique.*



par le  
**Général P. DURAND**



\* - Ces deux équitations que je tente de présenter et d'analyser dans mon livre " L'Équitation de légèreté " - J.-Cl. Racinet.

## I. - INTRODUCTION

*Les méthodes de dressage ont évolué en fonction des besoins de l'homme. en liaison avec le développement de l'élevage équin et au rythme de la cavalerie.*

*Cette évolution résulte d'une dynamique élaborant les procédés, de la brutalité vers l'intelligence, et justifiant scientifiquement des pratiques établies par une expérience millénaire.*

*Pour répondre aux besoins très divers de l'équitation d'aujourd'hui, les recherches modernes conduisent à préférer à la notion de méthode de dressage, celle d'esprit de méthode et de choix personnel parmi les nombreux procédés de l'héritage équestre.*

Comme toutes les réalisations physiques et spirituelles de l'homme, le Sport et l'Art épousent le cours de son histoire. Contribuant à déterminer certains événements ou en accusant les répercussions, ils reflètent les sommets et les défaillances de son cheminement millénaire. Participant au développement de la connaissance et en exploitant les effets, l'art conserve notre patrimoine et tente d'innover, afin de mieux exprimer nos sentiments, nos convictions et nos aspirations. On peut considérer qu'avec des fortunes diverses, la connaissance de l'art est en progrès, intéressant un public toujours plus large et élevant le niveau des thèmes et des techniques. Le sport, et la compétition qui le couronne, sont également en progrès quantitatif et qualitatif.

L'équitation qui est à la fois un sport et un art, se développe, se diversifie. Mais si le niveau des performances s'élève d'olympiade en olympiade, leur qualité artistique semble régresser, d'où la crise de cette discipline charnière entre l'art et le sport qu'est le dressage savant. Recherchant les causes possibles de cette prétendue décadence, on pense à incriminer les méthodes actuelles de dressage du cheval, par rapport à celles d'un hypothétique Âge d'Or.

Après avoir défini la notion de dressage et

fait l'inventaire chronologique des méthodes les plus représentatives de la pensée équestre, nous tenterons de situer notre époque par rapport au moteur de leur évolution et d'apprécier l'adaptation des méthodes actuelles de dressage aux besoins de notre temps.

## II. - METHODES DE DRESSAGE

### 1. Le dressage du cheval.

Dresser un animal, c'est lui apprendre l'exécution, au gré de l'homme, de gestes et de mouvements, naturels ou artificiels, utiles ou gratuits. L'animal dressé est donc à la fois savant et soumis. Pour le dresseur, il s'agit de développer la virtuosité du sujet et de mettre au point avec lui un « langage » conventionnel, permettant le déclenchement d'actes répondant aux demandes du dresseur ou de tout utilisateur appliquant le code établi.

Dans la plupart des cas (chiens, chats, fauves, reptiles, oiseaux, dauphins, etc.), l'animal est en relative liberté. Le dresseur, l'utilisateur - qui bien souvent sont une seule et même personne - n'est pas physiquement solidaire du sujet.

Toute une partie du dressage du cheval ne se distingue pas de celui des autres animaux domestiques : travail à pied, en liberté, à la longe, aux longues rênes, attelage même dans une certaine mesure. Mais il est une particularité que le cheval partage avec de rares animaux domestiqués (dromadaire, éléphant, autruche), c'est sa condition de porteur. Pour le cheval, cette fonction ne se limite pas à ses finalités rudimentaires : le transport et la course. Elle confère au dressage équestre un caractère singulier qui tient à la situation du partenaire, précaire et privilégiée à la fois.

Enfin, si le dressage du cheval monté n'échappe pas aux lois psychologiques qui régissent les relations entre l'homme et les animaux, il y ajoute cependant d'ambitieuses spécificités. En effet, il vise non seulement à restituer intégralement sous l'homme la locomotion naturelle du sujet,

mais encore à en développer le rendement athlétique et l'expression artistique.

### 2. Objectif et méthodes.

Sur la définition du but à atteindre, on peut avancer que le monde entier est d'accord, aujourd'hui comme jadis et naguère.

Pour le général L'Hotte, écuyer en chef à l'École de Saumur de 1864 à 1870, c'est « la parfaite obéissance du cheval aux plus légères indications de la main et des talons de son cavalier ».

Pour le colonel Podhajsky, directeur de l'École espagnole de Vienne, de 1938 à 1965, « qu'il s'agisse d'un bon cheval de dressage, d'obstacles, de chasse ou de service, il doit toujours être calme, souple et obéissant ». Mais le maître autrichien ajoute : « Les chemins conduisant au but peuvent être différents, il reste à déterminer le meilleur, le plus facile et le plus court ».

Le chemin, c'est la méthode : ensemble cohérent de procédés, qu'il faut distinguer de la doctrine, ensemble des principes.

La compilation qui va suivre est aussi redondante pour l'homme de cheval averti qu'indigeste pour le non initié. Elle vise à rechercher, en France surtout, la trame tissée au fil des siècles par les écrivains équestres, dont le général Mennessier de La Lance a répertorié douze mille ouvrages publiés en latin et en français, de Gutenberg à la grande guerre.

Cette littérature constitue la plus sûre référence dont nous disposons aujourd'hui. Il se peut évidemment que de talentueux exécutants n'aient eu ni le goût, ni la possibilité d'écrire. Ne pouvant analyser l'œuvre de tous ceux qui ont contribué à l'édification de l'art équestre, on ne retiendra que les auteurs les plus représentatifs d'un découpage chronologique. Il fait apparaître cinq grandes périodes :

- des origines à la Renaissance,
- le XVII<sup>e</sup> siècle,
- le XVIII<sup>e</sup> siècle,
- le XIX<sup>e</sup> siècle,
- d'hier à aujourd'hui.

### III. - L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES

#### 1. Des origines à la Renaissance : Frédéric GRISON.

Xénophon exprimait ainsi l'esprit de l'équitation pratiquée quatre cents ans avant Jésus-Christ : « Ce qui est arraché par la force et sans compréhension n'est jamais beau et ce serait exactement comme si par le fouet et l'aiguillon, l'on voulait contraindre un danseur à gesticuler en rond. L'effet ainsi produit par l'homme comme par le cheval est plutôt laid que beau ».

Le déclin du monde grec, et plus tard les invasions des Barbares, virent se perdre irrémédiablement de nombreuses valeurs.

Au Moyen Age, le cheval n'est qu'un moyen de transport et de chasse, au service de la féodalité qui se caractérise par autant de particularismes locaux que de seigneurs farouchement indépendants. L'élevage est essentiellement privé. Seigneurs, écuyers, abbés, passant leur vie à cheval, élèvent des palefrois distingués, brillant dans les joutes et les tournois, des haquenées destinées aux nobles dames.

Véhicule guerrier du chevalier lourdement cuirassé, le destrier, lui-même caparaçonné, doit être robuste et fort. L'action concertée des combattants à cheval ne dépasse pas l'échelon du tout-puissant capitaine propriétaire.

Le dressage est surtout une nécessité du commandement individuel. Les multiples croyances erronées et superstitions de cette époque contribuent à faire du cheval un être pensant.

De Xénophon à la Renaissance, tous les procédés de dressage sont imprégnés des coutumes barbares qui régissent l'Europe de ce lointain passé.

En 1579, un Italien publie : « L'Ecurie du S. Frédéric Grison », gentilhomme napolitain, imprimé à Paris par Guillaume Auvray, rue Jean-de-Beauvais, à l'enseigne du Bellérophon couronné...

L'auteur, qui a étudié à fond l'œuvre de Xénophon, semble doué d'un sentiment équestre très développé, mais son œuvre manque de clarté et expose plus des recettes qu'une véritable méthode. Grison célèbre l'art équestre : « Il n'y a, en tout l'art militaire, discipline plus belle que celle qui enseigne à dompter, piquer et dresser les chevaux ».

Le choix des mots est significatif. Pourtant, Grison rend hommage à la noblesse du cheval : « Or qui pourrait jamais dire à plein les louanges et la grande vertu du cheval ? qui est celui qui ne le reconnoist Roy des animaux, ainsi une roche inexpugnable et transfidèle compagnon des rois ? »



Après référence à la mythologie, il expose sa théorie de la qualité du cheval fondée sur les quatre éléments : « S'il tient de la terre plus que des autres, il sera mélancolique, terrien, pesant et de peu de cœur ; et c'est coutumièrement de poil moreau, ou de couleur de cerf, ou pommelé, ou de poil souris, ou de telles autres couleurs mêlées. Si plus de l'eau, il sera flegmatique, tardif et mol ; et le plus souvent est blanc. Si plus de l'air, il sera sanguin, gaillard, prompt et tempéré en ses mouvements ; et il a coutume d'être bay. S'il tient plus du feu, il sera colère, léger, ardent et sauteur, et n'avient guère qu'il soit fort nerveux, et est communément roux alezan, ressemblant à la flamme ou plutôt à charbon ardent. Mais quand avec la deuxième proportion, il sera participant de tous les éléments ensemble, alors il sera parfait ».

Cette naïveté de conviction s'exprime par une pratique simpliste et exclusivement empirique. Il s'agit au départ d'appivoiser le sujet : « on le chevauchera plaisamment, toujours le mignarder pendant quelque temps ».

Mais, « s'il arrive que le cheval ne veuille pas approcher du montoir, alors il faut lui donner du bâton entre les oreilles et sur la tête <mais gardez les yeux> et tous les endroits de son corps où il vous viendra mieux à propos ; et par ce moyen, si malin soit-il ou si incorrigible, il le faudra châtier et encore, le menaçant avec voix rude et terrible, de sorte qu'il deviendra doux au montoir comme un agneau ; mais aussi faudra-t-il le mignarder et caresser toutes les fois qu'il s'y rendra de son gré et fera ce que vous voudrez... ».

La brutalité domine, mais contraste avec de surprenants accès de délicatesse : « Il faut que vous le chevauchiez et demeuriez sur lui, non seulement avec grand courage et sans aucune crainte de lui, mais encore avec cette opinion que lui et vous n'êtes qu'un corps et n'avez qu'une volonté... » Mais s'il se met en défense, ne le forcez pas, car il s'en retirera bien avec le temps et par le moyen des instructions qui suivront ».

Toute la méthode de Grison est fondée sur la notion de sanction, récompense ou châtement. Il considère le cheval comme un animal doué de volonté et capable de raisonner, c'est-à-dire comme un être intelligent. Croyant que le cheval a conscience de ses fautes, et de la justice des corrections, il prescrit de le frapper avec la dernière vigueur toutes les fois qu'il « ne veut pas obéir », afin de soumettre sa volonté, « d'unir son vouloir au nôtre ».

Si cette composante d'ordre psychologique semble erronée, la composante physique, fruit de l'intuition et de l'expérience, est déjà riche de procédés encore valables.

Le rôle porteur de l'avant-main est bien perçu :

« Il faudra placer la selle plus sur le devant que sur le derrière, car ainsi elle ne fera pas seulement le cheval plus beau et plus joli, mais encore plus aisé ». L'intérêt du travail en cercle est souligné « jusques à ce que vous arrivées aux une voltes et demie », et le rôle de la jambe extérieure clairement prescrit : « Il faut se servir de la jambe opposée, c'est-à-dire de la jambe droite pendant que le cheval tourne à gauche et vice versa ».

Grison vante les bienfaits du reculer, de la soumission aux jambes et à l'éperon, du travail sur les pentes.

Aussi peut-il exécuter des mouvements désignés aujourd'hui encore par le vocabulaire médiéval : parade, pesade, etc...

Déjà, il décrit la « jambette » !

Voulant courber l'encolure du cheval, il indique, sans la justifier exactement, une approche certes très imparfaite de la mise en main et du travail dans l'harmonie musculaire (qui veut que l'attitude du cheval, conditionnant son équilibre, varie avec l'allure envisagée et les changements de vitesse au sein d'une même allure). « Et n'en déplaie aux jeunes et modernes qui ont sous-tenu le contraire : car plus un cheval porte sa teste libre, estendant le mufler en avant et alongeant le nez, tant plus, ira-il avec l'eschine abandonnée et lasche, tellement que le plus souvent il fera le manie-ment despitueux, couché et large et sans ordre aucun et plus aisément perdra l'ha-leine: mais quand il portera le mufler plus retiré dessous vers la poitrine et plus fort, il s'embridera pour aller férir du front, tant plus d'heure à autre se renforcera-t-il d'es-chine, dont encore lui viendra plus grande légèreté et plus prompte adresse et plus grande force aux reins et facilité plus gran-de à se manier ».

En ce temps-là, on ne disposait pas encore de manège et le traitement des chevaux difficiles, voire rétifs, exacerbait les concep-tions et les pratiques: responsabilité du cheval et dressage « kilométrique ». Grison décrivait 51 mors différents et très compli-

qués auxquels il attribuait des vertus spéciales. Mais était-il sincèrement convaincu ?

« Et partant prenez pour résolution que tous tels chastiments sont de peu d'import-ance et qu'il vaudra beaucoup mieux suivre les ordonnances et les règles que je vous ai baillées paravant avec soin et dili-gence, car il n'y a cheval tant rétif qui par les moyens d'icelles ne se corrige de son vice ».

Il est vraisemblable qu'il se voulait exhaus-tif, entendant montrer qu'il n'ignorait rien de l'héritage fruste de ces prédécesseurs. C'est d'ailleurs une des raisons qui nous l'ont fait choisir comme le jalon de l'empiri-sme.

## 2. Le XVII<sup>e</sup> siècle : l'influence de PLUVINEL (1555-1620).



Pluvinel (1555-1620)

Sous Louis XIII, le développement de la puissance royale a démantelé le réseau féo-dal. En rasant les châteaux de quelques princes frondeurs, Richelieu leur ôtait toute possibilité d'élevage. Les grands sei-gneurs abandonnent leurs domaines pour fréquenter la Cour. Ils se désintéressent de leurs terres. Les races de chevaux déperis-sent, dégènèrent, s'abâtardissent ou se per-dent. On est obligé, à grands frais, de recourir aux races étrangères, l'andalousse notamment. Sans se soucier de le produire, les utilisateurs demandent alors un cheval qui soit à la fois bon et beau.

Le 17 octobre 1665, Colbert crée les étalons royaux, marqués d'un L couronné à la cuis-se, afin de résoudre ce dilemme d'élevage, car il n'existe pas alors de vision générale du bon et du beau cheval.

Cette normalisation accompagne l'évolu-tion des troupes à cheval. Sous l'autorité royale, elles se hiérarchisent, deviennent plus uniformes, tendant à former un corps homogène : la Cavalerie.

L'art équestre, déjà nécessaire à l'expres-sion de l'autorité individuelle, se transfor-me en moyen de direction et d'unification de ce corps social particulier, suivant les préceptes de Pluvinel, élève de Pignatelli, lui-même disciple de Grison.

Encore fondée sur la contrainte et sur l'em-ploi de la force dont on commençait peut-être à mesurer les limites, la soumission du jeune cheval se trouva facilitée par la construction des manèges et l'ingénieur employé du pilier. On y attachait l'animal par le licol, ou le cavaçon, et on le faisait tour-ner autour de ce point fixe, en poussant l'arrière-main à l'aide d'une gaule. C'était une découverte de l'Ecole italienne qui, avec César Fiaschi, cultivait déjà la cadence des allures et le travail en musique.

Introduisant en France l'usage du pilier, Antoine de Pluvinel, qui fut le maître du jeune roi Louis XIII, inventa le travail entre deux piliers et fut le premier à utiliser la chambrière.

Ses conceptions équestres sont exprimées avec beaucoup de tact et de jugement.

En montant sur un cheval, l'homme doit se résoudre: « à souffrir toutes les extrava-gances qui se peuvent attendre d'un animal irraisonnable ».

« Le Manège Royal » et « L'instruction du Roy », œuvres posthumes de Pluvinel, sont émaillées de propos philosophiques. L'auteur recommande toujours une extrême douceur, considérant qu'il y a « fort peu de chevaux qui ne veulent pas obéir ».

Tous les sauts d'écoles sont déjà au réper-

toire : pesade, ruade, courbette, ballotade, capriole. En déplaçant latéralement l'arrière-main, on met le cheval dans les talons et dans la main. Toute résistance est réduite entre les piliers ou autour du pilier unique.

Pluvinel veut que le cheval conserve sa « gentillesse » : « Il faut, dit-il, faire plus de peur que de mal ». Xénophon écrivait déjà, 400 ans avant notre ère : « Récompense et punition se trouvent à la base de l'art équestre ».

Mais Pluvinel préconise la récompense comme principal facteur de la conquête du cheval, malgré l'influence de ses contemporains qui, fidèles à Grison, prétendent encore que l'arrêt de la punition constitue déjà une récompense. C'est lui qui énonça le grand principe de l'équitation : « Le cheval en avant ».

Moyen de transport utilitaire, monture de chasse et de guerre, le cheval ne recevait jusqu'alors qu'un dressage empirique et limité, comme son emploi. On veut, à présent, lui inculquer une technique raisonnée qui va comme l'exercice de tous les autres arts, connaître ses règles, son esthétique. Devenant un produit raffiné, il sera d'autant plus précieux et recherché qu'on aura su le modeler soigneusement à travers une patiente recherche et l'application de cette discipline nouvellement codifiée. Tout comme les moeurs, le langage, les rapports humains, la mode, le cheval lui aussi s'affirme. Il se plie aux mille fantaisies nées de l'imagination de son maître. Il conquiert ainsi une place de choix dans la société nouvelle qui, dépouillée des barbaries ancestrales, ouvre la voie à cette civilisation dont l'Age d'Or se situe au milieu d'un siècle préfigurant déjà par son équilibre la douceur de vivre du XVIII<sup>e</sup>. « Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit Podhajky, l'équitation européenne subit presque uniquement l'influence de la France ».

### 3. Le XVIII<sup>e</sup> siècle : Influence de LA GUIÉRINIÈRE.

La cavalerie devient plus homogène, du fait de la disparition de la gendarmerie, cette troupe lourde et composite, apanage de la

noblesse. D'elle dépendait la décision de la bataille qui ne l'intéressait pourtant qu'en fonction de l'honneur qu'en retiraient des chefs jaloux de leurs prérogatives.

Au service de cette organisation, un véritable quadrillage du territoire tend à promouvoir un élevage national. Le règlement général du 22 février 1717 constituera la charte de la production chevaline jusqu'à la Révolution : « Rien n'est plus nécessaire au royaume, que l'élève des chevaux de toutes espèces pour ses besoins. Dans les Etats bien gouvernés, on les y compte au nombre des premières richesses ».

En dressage, apparaît une théorie déduite de la pensée cartésienne, qui considère l'équitation comme une science.

Le duc de Newcastle (1592-1676) fut l'un des premiers écuyers décrivant les allures, mais de la manière la plus erronée, quoiqu'avec son assurance habituelle, le premier aussi à reconnaître que les vices du cheval proviennent généralement de souffrances ou d'une mauvaise conformation rendant pénible l'exécution de certains exercices.

La Guérinière pousse l'étude de la nature du cheval et trouve deux causes à l'indocilité: d'abord les défauts « extérieurs » tenant au physique de l'animal, puis ceux qui forment son caractère, venant le plus souvent des exigences excessives ou de la maladresse des cavaliers.



La Guérinière (1688-1751)

S'attachant lui aussi à définir le mécanisme de la locomotion, il classe les allures en naturelles et artificielles en introduisant une importante nuance à propos des allures naturelles. Il distingue en effet les allures parfaites: pas, trot, galop et les allures défectueuses: l'amble, le traquenard et l'au-bin.

Les définitions de La Guérinière, encore bien imparfaites, sont beaucoup plus justes que celles de ses prédécesseurs. Son traité d'équitation est une œuvre admirable qui représente véritablement la base commune à toutes les écoles dans le monde entier. Qui ne connaît la leçon de l'épaule en dedans, « la plus utile de toutes celles qu'on doit employer pour assouplir les chevaux » et qu'on exécute le long du mur du manège, en utilisant la rêne et la jambe intérieures ?

Commençant le dressage du jeune cheval par le travail au trot, ce n'est qu'après l'avoir mis au passage qu'on s'occupe du galop et des airs élevés. Fervent apôtre de l'unité équestre, il blâme les gens qui pensent que la façon de dresser les chevaux de service est opposée aux règles du manège : « Une opinion si mal fondée et malheureusement trop générale fait négliger les vrais principes. N'ayant donc pour guide que la fausse pratique de ceux qui ont fait naître et qui favorisent cette erreur, on n'acquiert qu'une fermeté sans grâce et une exécution forcée et sans fondement. Pourrait-on, avec un peu de jugement, avancer qu'un cavalier capable de pratiquer les principes d'une bonne école et par lesquels il est en état de juger de la nature de son cheval et de lui former un air, n'a pas plus de facilité encore pour assouplir et rendre obéissant celui qu'on destine à la guerre et pour étendre et donner de l'haleine à celui qu'il juge propre pour la chasse ? »

Enfin La Guérinière raccourcissant les étriers de manière à permettre la flexion des articulations du cavalier, a défini une assiette donnant autant d'aisance que d'efficacité. Au lieu de placer le cavalier sur l'enfourchure, il l'assied sur les fesses.

Pourtant ce maître ne fit pas l'unanimité. Du Paty de Clam, ancien mousquetaire ayant quitté le service pour s'adonner à la science, prétendit appliquer à l'équitation, l'anatomie, la mécanique et la géométrie. « Ses recherches ont montré la nécessité de faire appel à la physiologie et à la mécanique pour résoudre les problèmes de l'équitation » (André). Mais il critique sans cesse les prescriptions de La Guérinière et inaugure les polémiques stériles qui vont bientôt s'élever entre tous les maîtres.

#### 4. Le XIX<sup>e</sup> siècle et les querelles françaises.

Ces disputes, qui durent encore, portaient le plus souvent sur des détails d'exécution. Mais un grave désaccord allait opposer les maîtres civils aux maîtres militaires. L'Ecole de Versailles, fondée en 1680, était considérée comme la première du monde. Mais peut-être s'occupait-elle trop exclusivement des airs de manège. C'est en tout cas ce que lui reprochaient les écuyers militaires qui, voulant une équitation pratique et perçante, avaient tendance à rejeter comme inutile le travail du manège.

Pour le général de Bohan, les allures artificielles sont des singeries, le rassembler est à proscrire et il faut agrandir les manèges. Bohan est né en 1751, année marquée par la mort de La Guérinière, et par la fondation de la première École militaire, confiée au célèbre d'Auvergne.

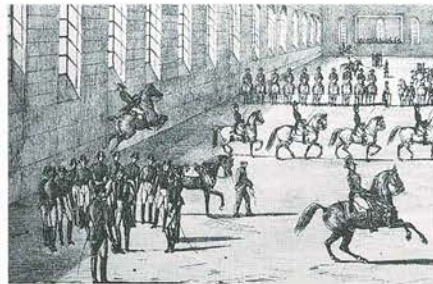
Bohan écrivait : « Je vois partout le schisme et l'ignorance varier nos pratiques à l'infini, et j'entends partout des voix qui s'élèvent pour reprocher à nos écoles le temps qu'elles perdent et les chevaux qu'elles consomment ».

En France, le terrain était prêt pour accueillir l'influence britannique. Les Anglais, depuis Newcastle qui les avait sans doute dégoûtés de tout enseignement théorique, étaient revenus à l'équitation instinctive sans règles ni principes.

Le progrès que firent chez nous les modes anglaises ne se limitait point aux choses hippiques. Mais le développement du sport,

la naissance des courses et la création de la race de pur-sang provoquèrent un véritable engouement qualifié d'anglomanie par les écuyers traditionnels.

De 1777 à 1790, le prince de Lambesc, grand écuyer de Louis XVI, avait même envoyé une mission en Angleterre pour y choisir des reproducteurs. Ignorant encore les principes de zootechnie, n'ayant pas de doctrine précise, s'attachant à produire non des races mais des individus, l'Administration des Haras n'avait rien créé de bien stable. Lorsqu'elle fut supprimée par la Constituante le 29 janvier 1790, elle avait cependant élevé grandement l'effectif de la population équine qui allait remonter les armées de la République et de l'Empire.



*Ecole des pages - Versailles*

Il faudra attendre le décret du 4 juillet 1886 pour que l'élevage et l'amélioration du cheval de guerre, décidés par Napoléon I<sup>er</sup>, soient soumis à des règles scientifiques et non plus abandonnés au hasard.

En 1771, l'Ecole de cavalerie de Saumur avait vu le jour dans cette ambiance de désaccord aggravé par les idées nouvelles importées d'outre-manche.

Le vaillant de Saint-Denis prophétisait en 1789 : « C'est avec regret que j'ai vu l'équitation presque avilie ; des usages étrangers ont prévalu et semblent annoncer que les talents des plus grands maîtres vont être à jamais perdus pour la nation ».

Au manège de Versailles, les d'Abzac, tout en restant fidèles à La Guérinière, tentaient d'adapter ses principes à une équitation plus large, rendue nécessaire par l'introduction des chevaux anglais. Ils voulaient que les allures devenues plus rapides fus-

sent toujours souples et bien réglées. Mais la Révolution supprima Versailles et Saumur qui ne fut réorganisée qu'à la fin de l'Empire.

Elle prit le nom d'Ecole d'instruction des Troupes à Cheval. MM. Ducroc de Chabannes, élève de l'Ecole militaire, et Cordier issu de Versailles, furent placés à la tête du manège, comme écuyers civils, tous deux au même titre. Incapables de concessions réciproques, ils s'attachèrent de plus en plus aux idées qui les opposaient, jetant le trouble chez les officiers élèves et partant, l'incohérence dans l'instruction des régiments.

L'Ecole de cavalerie étant définitivement installée à Saumur en 1825 et les Écuries de Versailles à jamais fermées en 1830, Saumur devient légataire universel de l'Ecole française et de ses contradictions... D'où l'importance accordée alors au poste d'Écuyer en chef, dépositaire de la doctrine officielle puisque « si l'équitation n'est pas tout dans la cavalerie, la cavalerie n'est rien sans elle » (Soult).

En France, comme partout en Europe, l'équitation est donc dominée par son application militaire, enjeu des conflits qui vont continuer d'opposer les héritiers de l'ancienne école, encore empirique, et les théoriciens d'une pratique qu'ils voudraient réfléchie et rationnelle.

L'équitation utilitaire suffit au soldat en campagne. Le comte d'Aure (1799-1863) s'en fait le champion. A une ébauche de culture académique acquise jadis à Versailles dont il ne néglige pas la caution, cet aristocrate soutenu par le pouvoir politique intègre les novations sportives. Il s'attache à promouvoir une équitation « vigoureuse et hardie », sport de masse.

Écuyer de cirque, chercheur passionné aux convictions évolutives, François Baucher (1796- 1873) présente une méthode nouvelle qui n'exclut pas les airs de fantaisie. Il s'agit de « détruire les forces instinctives du cheval pour leur substituer des forces transmises ». Tandis que la gymnastique des anciens met toujours en mouvement le



Le comte d'Aure (1799-1863)

corps tout entier du cheval, Baucher, après avoir assoupli séparément tous les rouages de la mécanique équine, les assemble ainsi préparés. Le travail à pied et sur place revêt une grande importance. Mais il ignore que les lois de l'équilibre statique ne sont pas celles de la dynamique et que la "position" se perd dès que le cheval se met en mouvement. Cette méthode conduit à une soumission absolue du cheval par une contrainte qui risque d'engendrer la rébellion. « Elle exploite systématiquement la mobilité provoquée de la mâchoire comme facteur de la légèreté<sup>1</sup> tandis que les anciens considéraient la même mobilité seulement comme son témoignage » (général Decarpentry).

Cette aventure exaltante pour un individuel talentueux, la Cavalerie ne la tentera pas en dépit d'expérimentations plutôt convaincantes. La nécessité d'une cohésion grégair dans le sillage du chef privilégie une routine qui peut admettre la fuite en avant mais, en aucun cas, le refus d'obéissance. Bien sûr, l'élite, les cadres perfectionnistes, ne manqueront pas d'explorer cet horizon sans borne. Partagés entre la discipline intellectuelle et leurs préférences personnelles, nombre d'écuyers militaires, et même quelques écuyers en chef, ont rêvé d'une synthèse du classicisme et des procédés spéciaux que l'inventeur de ces derniers jugeait lui-même impossible.

Mais l'éclectisme qui permettrait une telle démarche implique des reniements impensables à l'époque. Il paraît donc exact de

dire que les officiers formés à l'ancienne et ayant en outre suivi l'enseignement de Baucher, ont conservé et transmis le classicisme en se réservant le privilège « d'aller à Corinthe » comme l'écrivait le général L'Hotte, le plus illustre d'entre eux.

S'agissant de cette époque, M. Yves Grange, qui analyse les aspects socio-politiques de la relation de l'homme et du cheval, pose l'intéressante question suivante : « Ouvertement conflictuel, ce débat fondera tout de même un savoir unique. Le dressage devenant une alternance de contrainte et de « mise en avant ». Faut-il y voir un reflet de la formulation du débat politique d'alors, opposant résistance et mouvement<sup>2</sup> ? »

En 1870, le colonel L'Hotte quitte *le manège de Saumur* pour rejoindre une unité combattante.

La chute de l'Empire marque pour la France une importante étape socio-politique. Pour l'équitation française elle représente l'accès à un palier. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne verra pas de bouleversement équestre mais le prolongement essouffé de la période précédente :

Le comte Savary de Lancosmes-Brèves (1809-1873) prétend bien que l'équitation est une « science positive » fondée sur la physiologie, l'anatomie et la mécanique. Auteur de la théorie de la centauration, il montre que le poids du corps du cavalier est une aide précieuse pour faciliter l'exécution des mouvements du cheval. Sa méthode s'inspire largement de Baucher. Un autre bauchériste, le capitaine Raabe (1811 - 1889) découvre les véritables lois de la locomotion. La photographie instantanée confirmera plus tard sa « théorie des six périodes ». Mais le baron de Curnieu (1811-1871) peut écrire : « Je suis convaincu qu'en science hippique comme en bien d'autres choses, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, tout a été dit, tout a été écrit, il n'y a qu'à choisir, c'est ce choix qu'il faut faire et qui est difficile ».



Baucher (1796-1873)

### 5. D'hier à aujourd'hui

La guerre de 1914-1918 bouleverse l'histoire de notre société contemporaine. La machine chasse le cheval du champ de bataille et des campagnes. Alors que le perfectionnement de l'élevage produit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une véritable industrie, notamment autour du pur-sang, la concurrence du moteur livre à l'hippophagie une partie croissante de l'élevage équin.

La cavalerie, défaite en 1870 dans les houblonniers battues par les feux prussiens, partage l'esprit de revanche qui anime l'armée française tout entière. Elle espère encore l'ivresse de la charge et de l'exploitation dont l'occasion manquée, en 1914, scellera la suprématie de la mitrailleuse, du tank et de l'avion. Mais, fantassins ou aviateurs, les dragons démontés de l'escadron de Gironde perpétueront cet esprit cavalier né de l'équitation sportive qui vient de s'intégrer aux disciplines olympiques modernes.

Le comte Raoul de Gontaut-Biron vient de publier, en 1912, la dernière édition du premier ouvrage consacré à l'équitation d'obstacle. C'est un ancien écuyer du Cadre noir de Saumur. Le dressage du cheval de selle s'oriente vers le sport et la compétition qui dominant l'équitation d'aujourd'hui.

### 6. Regard rétrospectif sur l'étranger.

Podhajsky nous rappelle que « l'évolution amorcée par Pluvinel se trouvait en opposition avec les moyens préconisés par le duc de Newcastle qui - peut-être à cause de ses

<sup>1</sup> - Légèreté : « La légèreté résulte de la mise en jeu par le cavalier et de l'emploi que fait le cheval, des seules forces utiles au mouvement envisagé » (L'Hotte). C'est l'économie des forces.

<sup>2</sup> - Voir L'EQUITATION n° 9, 1995.



Alexis L'Hotte

méthodes brutales -, n'eut qu'une autorité passagère.

Il en fut de même, en Allemagne, pour Georg Engelhart Von Lohneysen, qui avait écrit, en 1588, son gros livre : « L'Ecole nouvellement ouverte pour l'équitation à la Cour et dans l'Armée ». Ses thèses durent céder le pas à celles des prophètes équestres les plus divers apparaissant à l'étranger.

A leur tour, les maîtres-écuyers italiens reperdirent bientôt, sur le reste de l'Europe, cette influence qu'ils avaient eue après la brillante entrée en scène de Grison, puis de Pignatelli et de ses élèves.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'équitation européenne subit presque uniquement l'influence de la France. Le grand écuyer La Guérinière écrivit alors un ouvrage d'équitation qu'on peut qualifier de livre de base de tous les temps et qui eut un effet révolutionnaire.

Tandis que les enseignements de ce grand maître, dans son propre pays, se trouvaient refoulés par la Révolution française, tandis que les hauts lieux de l'équitation classique cessaient, d'exister dans les différentes cours princières par suite des effets de la Révolution et plus tard par suite des campagnes napoléoniennes, les méthodes du grand écuyer français ont été maintenues jusqu'à ce jour à l'Ecole espagnole de Vienne.

Le mérite en revient à un écuyer génial : le chevalier Max Von Weyrother. Sa person-

nalité rayonna bien au-delà des frontières de sa patrie. Elle exerça son influence en particulier sur le développement de l'équitation en Allemagne, où elle trouva en Seidler un digne représentant.

Mais plus puissante encore fut l'influence de Weyrother sur Seeger et Oeynhausens. Ces derniers ont su réagir contre les enseignements de Baucher et donner à leur point de vue des fondements tellement solides que, plus tard, des hommes comme Plinzner, Fillis et autres bizarres novateurs, n'ont pu prendre pied dans ce pays. Même les bases sur lesquelles repose l'ouvrage de Steinbrecht : « Le Gymnase du Cheval » (1885), remontent aux conceptions de Seeger et de Oeynhausens.

Plinzner, écuyer de l'Empereur à Berlin à partir de 1874, inclinait comme Baucher à donner à ses chevaux une flexion fautive de l'encolure et à leur enlever toute notion du mouvement vers l'avant. Ses amis ont défendu cette méthode en arguant qu'il avait à dresser, pour l'Empereur Guillaume II, des chevaux se laissant conduire facilement avec une seule main.

James Fillis fut, en France, un élève de Baucher, puis pendant douze ans, professeur d'équitation à l'Ecole militaire de Saint-Petersbourg. En 1892, il parut pour la première fois en Allemagne : dans un cirque. Il réussit, non seulement à enthousiasmer les spectateurs, mais encore à s'assurer dans les milieux équestres des adeptes qui auraient souhaité voir appliquer ses méthodes dans l'armée pour le dressage du cheval d'armes. Sans aucun doute, Fillis était un artiste, mais non pas dans le sens où l'entend l'équitation clas-



Fillis (1834-1913)



Gustave Steinbrecht

sique qui, pour édifier tous ses mouvements, se soumet à la stricte observation des lois de la nature, il était artiste dans le domaine de l'équitation de cirque. Pour preuve: son galop sur trois jambes, son galop en arrière, son pas de parade. Fillis est mort en 1913 à Paris, oublié comme son maître Baucher, tandis que les enseignements de l'Ecole de Vienne se sont maintenus jusqu'à nos jours. L'Ecole de cavalerie de Hanovre elle-même, jusqu'à la Première Guerre mondiale, fut, sous l'influence de

l'Ecole de Vienne, représentée par son ancien maître-écuyer Gebhart.

Le général Decarpentry apporte d'intéressantes nuances relatives à la fidélité inébranlable aux principes de La Guérinière, proclamée par l'Ecole germanique. « En fait, Si l'Ecole germanique conservait la méthode - ou plutôt la progression - de cet écuyer qui n'était pas de son sang, l'application qu'elle faisait de ses procédés n'était pas sans subir quelques altérations, moins sensibles sur les bords du Danube que sur ceux de la Spree, et inhérentes aux différences ethniques des peuples que séparent le Danube et le Rhin ». Sans jamais aller jusqu'à la rudesse, ses écuyers persistaient volontiers dans leur opposition directe aux forces de la résistance plutôt que de recourir à une habile dissociation de celles-ci.

« Dans la soumission, ils exigeaient la capitulation inconditionnelle du cheval, plutôt que de rechercher son concours généreux à la perfection de l'oeuvre commune.



« Ils attachaient plus de prix à une rigoureuse exactitude dans l'exécution qu'à la joyeuse aisance de leur monture dans ses attitudes et dans ses gestes.

« Faute de vues sur l'extérieur, de comparaisons instructives, faute de critiques et surtout d'émulation, l'Ecole germanique s'engourdissait un peu dans l'admiration des résultats, d'ailleurs incontestablement brillants, qu'elle obtenait.

« Au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, l'Ecole romane et l'Ecole germanique s'ignoraient, et c'est l'honneur de la Fédération Equestre Internationale de les avoir mises en présence en leur permettant de s'affronter régulièrement dans ses compétitions.»

#### 7. Le moteur de l'évolution.

A l'étranger comme en France, de l'art martial à la compétition internationale, les méthodes de dressage ont évolué en fonction des besoins de l'homme déterminant ses objectifs équestres.

Cette évolution est particulièrement liée à celle de l'élevage équin, l'homme s'attachant à modifier la morphologie et le psychisme des animaux en fonction de ses projets, et réciproquement les méthodes de dressage prenant en compte les caractéristiques des races nouvelles.

Au rythme de la cavalerie, cette évolution s'accomplit au service de l'Etat, sous son contrôle et grâce à son appui. Elle a donc une portée politique, contribuant à l'« émergence et à l'affirmation de l'Etat moderne » ( Y Grange).

Cette évolution s'exprime par une convergence de la raison cavalière et de la raison d'Etat, jusqu'au règne de la machine, puis par une divergence entre ces deux raisons.

D'un point de vue strictement technique, l'évolution des méthodes de dressage résulte d'une dynamique élaborant les procédés de la brutalité vers l'intelligence, « faculté d'adaptation au réel ».

## IV - ÉTAT DES RECHERCHES MODERNES

Les méthodes actuelles sont-elles adaptées au réel?

### 1. Le contexte.

Nous vivons, dans tous les domaines, une époque dominée par l'idée de compétition pouvant aller jusqu'au conflit larvé, sans limitation bien nette des moyens. L'esprit olympique de Coubertin semble aussi démodé que la guerre « à la loyale », et les championnats internationaux ont une portée qui déborde largement le cadre du sport. Les échanges entre pays tendent à estomper, voire effacer, les particularismes d'école, chaque concurrent cherchant à percer le secret de la « botte » qui vient de consacrer le vainqueur du jour.

L'efficacité et le rendement sont prioritaires dans un monde changeant où la plupart des événements ont une incidence économique sur la qualité de la vie. Mais notre civilisation est aussi celle de la liberté, des loisirs diversifiés, du retour à la nature, de la démocratisation du sport.

L'équitation gagne toutes les couches de la société. Ayant perdu sa finalité militaire, elle diversifie ses applications modernes: les sports et les loisirs. Ces activités vont régénérer des races issues des terroirs les plus variés. Les responsables de l'élevage s'attachent à sélectionner les reproducteurs d'après des indices qui laissent espérer leur aptitude à engendrer des champions. L'insémination artificielle peut permettre de gagner les délais nécessaires à l'étalon pour faire et poursuivre ses preuves.

A côté de ces athlètes de haut niveau, il y a place pour l'immense population équine que demande le sport de masse, de l'équitation scolaire au tourisme sans oublier les jeux équestres.

Le développement économique de l'équitation exige la satisfaction du plus grand nombre de clients, si divers soient-ils, l'absence de cloison entre les différentes catégories de pratiquants, l'élimination des contradictions techniques qui permettra le

passage d'une discipline à l'autre. La réussite de ces échanges repose sur une conception commune du dressage des chevaux, sur la « rémanence » de ce dressage, car tout acte d'emploi renforce, entretient ou détériore l'acquis. « Quand on ne dresse pas, on dédresse », disait le Dr Lebon.

### 2. Conceptions actuelles du dressage.

L'évolution des méthodes de dressage a mis en évidence deux conceptions:

a) Le dressage considéré comme une fin en soi. C'était l'Art pour l'art cultivé à Versailles. Telle est la vocation de l'Ecole espagnole de Vienne, conservatoire de l'équitation du XVIII<sup>e</sup> siècle, et d'une race adaptée au spectacle : la race lippizane.

Notons que, depuis quelques années, des écuyers de Vienne se tournent vers la compétition, mais avec des chevaux que ne produit pas le Haras de Piber.

b) Le dressage considéré comme un moyen. C'était la conception militaire. C'est aujourd'hui celle des cavaliers de compétition: le dressage doit rendre le cheval plus compétitif. C'est aussi celle des amoureux de la nature qui attendent, d'un cheval dressé : sécurité et confort. Ces utilisateurs demandent une méthode de dressage efficace et rapide, car « le temps c'est de l'argent ».

Si les procédés classiques répondent à leur souci, ils les adoptent volontiers, en admettant qu'ils les connaissent. Si la méthode proposée les déçoit, ils retournent à l'empirisme avec son cortège de moyens coercitifs, de tâtonnements et de culs-de-sac.

Au carrefour de ces deux conceptions se situe le dressage de compétition qui oppose tout naturellement les tenants de l'esthétique à ceux de la précision. Les premiers veulent privilégier le caractère artistique des présentations, les seconds leur exactitude rigoureuse. D'où les différends que suscite l'interprétation subjective de critères pourtant établis en commun.

Les recherches modernes tendent à satisfaire les besoins de tous et à concilier les points de vue de manière à permettre la comparaison objective que représente la compétition et que traduit un classement. En France, plusieurs organismes travaillent à cette adaptation et à la réalisation de cette unité. L'École nationale d'équitation a reçu une mission de recherche qu'elle accomplit dans ces directions. Elle est amenée à confirmer les conclusions de deux hippiatres qui ont analysé les composantes de l'acte de dressage.

Pour la composante d'ordre psychologique, Maurice Hontang a publié un ouvrage : « Psychologie du cheval », dont la deuxième édition date de 1972. L'auteur démontre la nécessité d'inculquer à tous les usagers la « psychologie de l'homme de cheval », qui est faite :

- de logique et de bons sens ;
- de l'application judicieuse de la loi des associations mettant en oeuvre les réflexes conditionnés ;
- de l'habileté à tirer parti des conditions extérieures ;
- de l'esprit de suite, de persévérance ;
- d'un enchaînement gradué dans le travail ;
- du choix opportun dans la variété des procédés.

Il conclut : « Le cheval, par sa complexion, possède un bon vouloir infini à l'égard de l'homme. C'est à cet être supérieur qu'il incombe de se mettre à la portée de son compagnon, de saisir les dispositions créées chez l'animal par les apparences extérieures, d'en raisonner et d'en tirer une série de déductions correctes ».

Ainsi le cavalier peut-il attendre des mêmes causes les mêmes effets, « la certitude d'avoir été compris n'existant jamais pour celui qui n'a pas été obéi » (Decarpentry).

Quant à la composante d'ordre physique, on admet que le cheval peut ou ne peut pas exécuter la volonté de son partenaire. Il a ou n'a pas les moyens d'accomplir les mouvements demandés. Sa condition physique lui permet ou lui interdit leur répétition

sans effort intolérable.

Il y a là un problème d'entraînement mais surtout de mécanique équestre. Sur ce sujet, l'imposant ouvrage du docteur-vétérinaire André, publié en 1950, n'a pas vieilli.

Distinguant trois domaines (Statique, Dynamique, Cinématique), M. André<sup>3</sup> justifie scientifiquement des pratiques établies par une expérience millénaire.

### 3. Méthodes actuelles.

Fondées sur une doctrine dont le général L'Hotte<sup>4</sup> a défini les principes :

- calme, en avant droit ;
- équilibre entre l'impulsion et la flexibilité des ressorts.

L'École nationale propose trois méthodes de dressage que résume le colonel de Saint-André, Écuyer en chef de 1964 à 1972 :

a) **Pour le dressage** au sens général du terme.

But : Mise sur la main et engagement (ce qui entraîne l'équilibre et sous-entend l'impulsion).

Intention : Diviser la difficulté, en cherchant d'abord la mise sur la main d'un seul côté (puis de l'autre) pour arriver ultérieurement à la mise sur la main dans le sens longitudinal et à l'engagement des deux postérieurs.

Pour cela :

- travailler en mouvement, pour utiliser l'impulsion, et pour que l'ensemble du cheval soit concerné ;
- débiter au pas lent, car les résistances sont en fonction directe de la vitesse. De plus, la lenteur incite le cheval à faire de grandes foulées alors que la vitesse l'incite à précipiter la cadence ;
- travailler le cheval ployé, afin que joue la corrélation musculaire établie par le Dr André. En portant la tête d'un côté et la croupe de l'autre, on empêche les grands muscles longitudinaux d'agir en congénères, additionnant ainsi leurs résistances,

le cheval opposant ses épaules aux hanches, et s'entablant.

Le premier exercice sera le plus contraignant possible, pour obliger le cheval à céder de devant et de derrière à la fois. Dès que compris, cet exercice sera remplacé par une gamme d'autres, de plus en plus faciles, qui obtiendront la soumission par analogie.

Faire suivre tout assouplissement latéral d'un assouplissement longitudinal (allongement ou extension d'encolure ou passage à l'allure supérieure) afin de lutter contre la diminution possible d'impulsion et de rectitude.

Le « travail à pied », non indispensable, peut apporter au cheval une compréhension plus rapide de la « perméabilisation » nécessaire de sa nuque.

b) **Pour le dressage** (au sens spécialisé du terme).

La même idée, qui nous a guidés dans la recherche de la mise sur la main et de l'engagement, va encore nous conduire dans leur perfectionnement : diviser la difficulté, en cherchant un résultat d'un côté, puis de l'autre, ce qui est le chemin pour l'obtenir des deux à la fois.

En ce qui concerne la bouche, mobiliser la mâchoire d'un côté, puis de l'autre, avant de rechercher la « mise en main » directe (ou légèreté).

En ce qui concerne les hanches, par le travail des épaules autour des hanches, abaisser l'une, puis l'autre, pour abaisser ensuite les deux sur le droit. Mais abaissement des hanches et mise en main ne sont valables que si l'encolure est soutenue, faute de quoi, il n'y a pas équilibre : c'est donc là le premier objectif à atteindre.

c) **Recherche directe de la légèreté** - la méthode Baucher (2<sup>e</sup> manière).

« Préparer » à pied en assouplissant :

- l'avant-main, par des flexions ;
- l'arrière-main, par des rotations ;
- l'ensemble par le reculer.

« Assembler » par le travail monté :  
- à l'arrêt, par la répétition des exercices précédents : rassembler;  
- en marche : par « main sans jambe, jambe sans main »;  
- par « décomposition de la force et du mouvement », en cas de résistance ;  
- par « effet d'ensemble » comme ultime moyen.

#### 4. Équitation classique et compétition.

Les caractéristiques de la compétition : nécessité de lutter, de vaincre, priorité donnée à la performance, au record, font que si le cheval demeure le noble compagnon, il est surtout un moyen, athlète lui-même mais instrument des joutes humaines.

D'où la nécessité accrue de sa soumission inconditionnelle aux exigences de son cavalier tendu vers le but à atteindre: vaincre, en galopant toujours plus vite, en sautant toujours plus haut, en tournant encore plus court, durer de plus en plus longtemps et vaincre indépendamment de la notion de style.

Ces conditions risquent évidemment d'altérer les formes esthétiques, l'esprit chorégraphique traditionnellement attaché à l'art équestre au point qu'on puisse se demander si l'équitation académique demeure bien adaptée au service courant d'aujourd'hui: le sport équestre.

Pour le dressage de rectangle, c'est évident, aux nuances près que nous avons indiquées à propos des différentes écoles.

Chaque discipline sportive équestre se singularise par des mouvements qui lui sont propres. Mais tous les spécialistes ont le même problème prioritaire à résoudre: celui de la conduite sur le plat qui conditionne d'ailleurs dans une large mesure la réussite des mouvements spéciaux qui l'entrecourent.

Il s'agit de permettre au cheval de contrôler sa masse dans les changements de direction, d'allure et de vitesse, le chronomètre sanctionnant « l'aristocratie du sport » en concours complet et en saut d'obstacles

notamment.

Tous ces mouvements peuvent être assimilés aux transitions et aux changements d'incurvation qui entrent dans la composition des reprises imposées, jalonnant la progression du dressage savant.

Mais un certain nombre de restrictions s'imposent : la pureté du geste est subordonnée au rendement du mouvement. La qualité de l'exécution trouve sa sanction dans le fait que l'obstacle est franchi avec ou sans faute, dans le verdict du chronomètre, l'attitude du cheval et celle du cavalier visant l'utilité et non l'esthétique.

La vitesse d'exécution impose un rythme rapide et proportionnel à la surface d'évolution.

Les mouvements s'effectuant rarement deux fois de suite au même endroit, annulent l'importance de la routine.

Le cheval doit exécuter servilement la conception du cavalier. L'homme, en effet, ne peut prendre le maximum de risques que s'il est sûr d'être suivi sans réserve.

C'est de la haute école à 50 km à l'heure. Ce ne sont plus les gammes harmonieuses discrètement égrenées dans le silence recueilli des manèges.

Pourtant, à travers leurs manifestations diversifiées, apparaît l'essence commune à toutes les disciplines: équilibre et économie des forces.

Cette équitation sportive est classique, aux sens que Larousse donne à cet adjectif : « qui est considéré comme un modèle du genre ; qui est conforme à un idéal, aux règles et aux usages établis ».

Le classicisme est illustré par des champions tels que Steinkrauss, Winkler, Pessoa. Mais d'autres spécialistes n'acceptent pas cette notion de tronc commun à toutes les disciplines équestres. C'est peut-être une réaction contre les usages établis. Car l'examen critique des « novations » montre que seule leur formulation est nouvelle. Le manque de culture équestre et l'orgueil entretiennent ces prétendus novateurs dans l'illusion d'avoir inventé des procédés qui, en fait, existent depuis longtemps.

Certes il faut admettre « l'incessante remise en cause des connaissances acquises », mais la pédagogie moderne doit commencer par transmettre honnêtement l'inven-

taire des moyens éprouvés. A chacun de choisir dans cet éventail ceux qui correspondent à son niveau et à ses besoins.

#### 5. Quelques réflexions

Au service du sport à travers la compétition, le dressage classique du cheval résout le problème commun à toutes les disciplines équestres : réussir des transitions sans perdre l'équilibre. C'est bien un problème de notre temps !

Réciproquement on attend de la compétition qu'elle demeure source de progrès pour l'équitation. Au nom de l'interaction qui existe entre les besoins et l'intelligence de les satisfaire, moteur de l'évolution équestre.

Prenons l'exemple du dressage qui, avant de devenir une finalité chorégraphique, représente le tronc commun à toutes les disciplines.

S'il a sa place aux Jeux olympiques, c'est en tant que sport, parce qu'il présente la gamme complète des transitions utiles au cheval du dehors. Ces transitions témoignent d'autant plus d'un dressage bien conduit, qu'elles s'effectuent sur une aire d'évolution réduite (60mx20 m) impliquant leur quasi-instantanéité, toute contraction parasite étant sanctionnée par les juges.

A l'origine, les épreuves de dressage s'adressaient à des chevaux « mis », c'est-à-dire complétement dressés. Si tant est que le dressage puisse jamais être achevé... On comparait des produits finis. Les critères établis pour ce niveau de perfection ne peuvent s'appliquer aux chevaux en voie de développement qui disputent les épreuves jalonnant la progression du dressage.

Ces épreuves représentent une filière pédagogique puisqu'elles contrôlent l'instruction donnée au cheval. Mais les figures qui les composent ne donnent lieu qu'à des gestes imparfaits tandis qu'en fine il s'agira de mouvements de présentation. Pour être logique, il faudrait donc tester les progrès du cheval sur une surface d'autant plus étendue que le sujet est moins avancé.

Il faudrait entrecouper les exigences de phases de « décompression » et limiter la durée des reprises de début aux quelques minutes d'attention soutenable par le cheval au niveau considéré. Cette faculté du

cheval dépend étroitement de son degré d'assouplissement qui lui permet de répéter des mouvements sans effort intolérable. Si on dépasse cette limite, les contractions parasites se multiplient, la mécanique équestre se détériore, le danseur ne « manie » plus en souriant, mais serre les dents. C'est la fin de l'harmonie musculaire, de l'harmonie tout court. La stabilité est le résultat d'un dressage mené à son terme. Conséquence du rassembler, le cheval s'étant chargé l'arrière-main de l'excédent de poids initialement imparti à l'avant-main, elle ne peut être que relative et momentanée chez un cheval en voie de développement.

On admet en effet que le ramener est une conséquence de la flexion des articulations, que la mise en main (ramener plus décontraction de la mâchoire) est la manifestation du rassembler complet, puisque les critères internationaux s'inspirent davantage de Steinbrecht que de Baucher... En exigeant, dès les étages intermédiaires, une stabilité et une mise en main inaltérables, on incite les cavaliers à confondre la cause et l'effet, sans admettre les procédés bauchéristes qui pourraient permettre ou faciliter cette inversion. C'est la porte ouverte au ramener artificiel, aux enrênements, aux effets de force sans oublier les produits pharmaceutiques qu'on est toujours impuissant à déceler, alors qu'on sait aller dans la lune.

Il faut privilégier le calme qu'entretient l'équilibre entre l'impulsion et la décontraction, limiter le développement des allures au profit de leur régularité, admettre des transitions progressives et une stabilité intermittente.

Notons aussi que le tracé immuable des reprises conduit inévitablement à la routine. Des évolutions, dont l'enchaînement serait proposé la veille de l'épreuve, garantiraient une soumission plus authentique. Des remarques de même nature s'appliquent au saut d'obstacles et au concours complet : le volume, le profil, la place relative des obstacles et leur densité à l'hectare, doivent être ajustés au degré de dressage exigible à l'âge de l'élève. Si les distances séparant les obstacles successifs nécessitent des transitions plus soudaines et plus

fréquentes que celles réussies sur le plat, le cavalier a recours aux effets de force, ou subit l'équilibre sur les épaules avec toutes ses conséquences fâcheuses, ostéite des antérieurs incluse.

Quelle que soit la méthode choisie, il y a un facteur qu'on ne peut réduire : le temps, nécessaire à la musculation qui permet la flexion et la détente répétées des articulations. Il faut donc commencer tôt. On n'attend pas l'adolescence de la danseuse pour la fléchir à la barre.

Mais la compétition ne doit pas désavouer le dressage méthodique. Il ne peut être que long et lent. Or, le caractère impitoyablement sélectif de la compétition présente le danger d'éliminer les modestes au lieu de les promouvoir. Elle creuse un fossé entre le talent « faculté de faire spontanément ce que les autres font en s'appliquant » et le génie « faculté de faire ce que les autres, même en s'appliquant, n'arriveront jamais à faire ». Et les cavaliers sont enclins à copier le génie plutôt qu'à cultiver laborieusement leur talent.

On ne peut faire le bonheur des gens malgré eux. Il faut donc les inciter et les convaincre. C'est ce souci qui a conduit la Commission de Dressage à rechercher des reprises intégrant le saut d'obstacles au travail sur le plat et d'autres épreuves combinant ces deux activités afin de démontrer leur complémentarité.

Ainsi espère-t-on prouver que le cheval d'obstacles est plus compétitif une fois dressé et qu'un cheval n'est véritablement dressé que s'il est plus facile à obstacle après qu'avant.

En juxtaposant des concours de dressage et de saut d'obstacles, on tente d'initier le public aux subtilités du tiers ordre et de l'intéresser à sa promotion. Enfin, la multiplication des reprises libres, en musique, doit encourager l'expression artistique et réconcilier l'art équestre et la compétition.

Pour la première fois cette année, l'École de Saumur va organiser un séminaire de juges internationaux, participant ainsi à l'unification des critères de la bonne équitation.

## CONCLUSION

Promotion et normalisation du dressage doivent être librement consenties. Les méthodes de dressage reflètent l'expérience personnelle de leurs auteurs. Elles rendent compte de sensations et visent à relier, suivant une progression, des procédés permettant de les restituer. Le plus souvent les différences entre ces méthodes tiennent à la morphologie et à la personnalité des maîtres.

L'enchaînement qu'elles proposent semble trop rigide pour s'adapter à la diversité des races et des finalités d'aujourd'hui. En outre, ce carcan nuit à la crédibilité des procédés qui le composent et dégage la responsabilité du maître d'œuvre.

A la notion de méthode de dressage, les recherches modernes conduisent donc à préférer celle d'esprit de méthode dans le dressage.

L'évolution des méthodes a multiplié les procédés, chacune en ayant révélé de nouveaux. Seuls les plus efficaces ont défié le temps. C'est le patrimoine équestre, somme des « progrès qui ont réussi ».

La culture équestre et la pratique raisonnée permettent à l'homme de cheval de choisir les moyens les mieux adaptés au cas particulier de sa monture et du couple qu'ils forment ensemble.

Le but est unique : le cheval juste. Les lois de la locomotion animale, aujourd'hui connues avec précision, en donnent une idée exacte.

La psychologie du cheval est encore insuffisamment explorée. Nous avons toutefois des certitudes : la vanité de la coercition et de la violence, la nécessité de la persuasion et de la confiance. L'agencement des procédés choisis et l'ordre chronologique de leur emploi, déterminent une grande variété de chemins, y compris les sentiers battus.

L'éclectisme et l'esprit de méthode inspirent une conception moderne du dressage qui ennoblit à la fois le cheval et l'écuyer. Mais cette conception ne peut répondre qu'à des ambitions raisonnables. Comme l'écrivit le général L'Hotte : « Tant vaut l'homme, tant vaut le moyen ». 1981

Général DURAND